



Cher(e)s ami(e)s,

2018 est l'année de l'élection des nouveaux conseillers. Elle a lieu le 17 mai. Vous allez recevoir la liste des postulants. Recevez-leur le meilleur accueil. Certains ont déjà été en charge de responsabilité, d'autres seront candidats pour une première élection.

Ce vote se fera selon deux systèmes :

- 1) Un vote par correspondance.
- 2) Un vote au siège de votre CROPP actuel le 17 mai.

Vous aurez à élire 2 binômes Homme/Femme.

À l'issue de ce scrutin, les régions Basse et Haute-Normandie fusionneront pour créer une nouvelle entité « Région Normandie ».

Ainsi, ce seront 4 binômes, deux en Basse-Normandie et deux en Haute-Normandie qui représenteront le nouveau CROPP, dont le siège sera situé à Rouen, à l'adresse actuelle.

Pour ma part, étant atteint par la limite d'âge, je cède volontiers ma place à de nouveaux candidats.

Je sais que certains d'entre vous ont manifesté des velléités envers notre institution.

Mais prenez garde, car c'est elle qui a protégé vos acquis et qui vous a permis d'évoluer en défendant votre indépendance contre des prédateurs toujours à l'affût de la bonne affaire.

À tous, je renouvelle mes remerciements. Durant ce mandat, vous m'avez permis, même si quelques différends ont vu le jour, de comprendre et d'apprécier votre approche de la profession.

Que chacun en soit remercié !

Je ne vous oublierai pas et vous souhaite à tous une bonne continuation au travers de votre expérience et de vos désirs.

Je vous aime et ne vous oublierai pas !

Bonne chance à tous.

Ernie MEISELS
Président

1 Édito

2 Budget prévisionnel 2018

2/3 Élections ordinales 2018

4 Mouvements du tableau



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
HAUTE-NORMANDIE

32, rue Grand Pont

76000 ROUEN

Tél. 02 35 15 49 37

contact@haute-normandie.
cropp.fr

Permanences et accueil

Lundi 10h-13h / 14h-17h

Mardi 10h-13h / 14h-17h

Jeudi 10h-13h / 14h-17h

Vendredi 10h-13h / 14h-17h

Éditeur : CROPP Haute-Normandie

Directeur de la publication :

Ernie MEISELS

Rédacteurs : Ernie MEISELS,

Jean-Marc SOULIER,

Anny PISELLI, Stéphane

BESNIER, Marie-Laurence

LACOUR-SAYARET

Secrétaire de rédaction :

Thibault CHOQUART

Dépôt légal : mars 2018

Tirage : 286 exemplaires

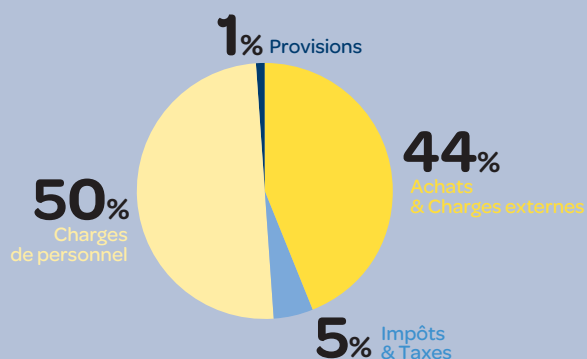
ISSN 1969-4385

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le budget prévisionnel 2018 vous est présenté sur les 6 premiers mois de l'année, période après laquelle aura lieu le regroupement des régions Basse et Haute-Normandie. Comme vous le voyez, la gestion rigoureuse de votre CROPP a permis en 2016 de prolonger efficacement le rééquilibrage de notre comptabilité. Comme vous le voyez, la gestion rigoureuse de votre CROPP a permis en 2016 de prolonger efficacement le rééquilibrage de notre comptabilité.

Budget prévisionnel	Réel 2015	Réel 2016	Budget 2018
Subventions reçues	40 000	57 171	28 500
Quotités	16 383		
Facturation ONPP - CROPP	13	1 960	1 000
Produits financiers et autres	28	86	40
Total encaissements	56 424	5 9217	29 540

Dépenses prévisionnelles	Réel 2015	Réel 2016	Budget 2018
Achats ONPP - CROPP	523	219	115
Électricité et gaz	266	218	115
Fournitures d'entretien et petits & équipements	113	56	28
Fournitures de bureau	657	37	20
Locations immobilières + Charges locatives	10 129	9 904	5 000
Locations diverses			
Entretien et réparations	1 618	1 055	500
Maintenance + Documentations et abonnements			
Indemnités élus	8 937	7 445	3 800
Rémunérations intermédiaires honoraires		4 503	1 000
Publications			
Divers	269	267	140
Déplacements SNCF + voiture péage hôte	1 976	2 259	1 000
Missions réceptions restaurants	307	366	180
Frais postaux	1 019	388	200
Téléphonie	485	1 086	550
Total Autres charges et charges externes	26 300	27 804	12 648
Taxe sur les salaires	1 279	1 261	1 280
Formation professionnelle continue	120	89	45
Taxes foncières, habitation, ordures ménagères	2 231	2 280	
Total Impôts et taxes	3 630	3 630	1 325
Rémunération du personnel	21 540	21 068	10 600
Charges sociales	8 133	7 799	4 000
Total Charges de personnel	29 673	28 867	14 600
Dotations aux amortissements	794	612	305
Total Provisions	794	612	305
Charges exceptionnelles	431	363	180
Produits exceptionnels			
Impôts sur les sociétés	20		
Total Exceptionnel	-451	-363	-180
Résultat	-4 424	-2 060	482



Élections ordinaires 2018

Mobilisez-vous en votant et pourquoi pas en étant candidat ?

En 2018, l'Ordre des pédicures-podologues s'apprête à vivre une réorganisation totale de ses instances. En application de plusieurs textes législatifs et réglementaires dont les Ordonnances de 2017 sur les professions de santé, notre institution va connaître une nouvelle carte régionale pour ses conseils régionaux et interrégionaux, le renouvellement total de ses élus ordinaires, un nouveau mode de scrutin respectant la parité et la modification de la composition de ses conseils lesquels comprendront uniquement des conseillers titulaires.



Conformément à la réforme territoriale voulue par le législateur, la région Basse-Normandie est regroupée avec la Haute-Normandie pour former : la région Normandie.

Le jeudi 17 mai 2018, vous voterez pour élire vos nouveaux représentants régionaux, mais c'est également une opportunité pour vous porter candidat et ainsi vous impliquer personnellement dans la vie de votre profession et les missions ordinaires.



En Région Normandie, 4 binômes, soit 8 postes de conseillers titulaires, respectant la parité, sont à pourvoir.

Les conseillers ordinaires sont élus pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. L'élection portant sur la totalité des membres du conseil régional, un tirage au sort après les élections sera effectué pour déterminer ceux des binômes de candidats dont le mandat viendra à expiration respectivement au terme d'une durée de trois ou six ans.

Pour être éligible

Le pédicure-podologue qui souhaite se porter candidat doit :

- > **être inscrit au tableau du conseil régional ou interrégional concerné par l'élection,**
- > **être inscrit à l'Ordre depuis au moins trois ans,** soit avant le 17 mai 2015,
- > **ne pas être âgé de plus de 71 ans révolus à la date de clôture de réception des déclarations de candidature** (soit la veille de son soixante et onzième anniversaire),
- > **être à jour de sa cotisation ordinale,**
- > **ne doit pas avoir fait l'objet d'une peine disciplinaire** (avertissement ou blâme) depuis moins de trois ans, ni avoir été frappé d'une interdiction d'exercer quelle que soit sa durée, assortie ou non d'un sursis, ni être radié du tableau de l'Ordre, auxquels cas la privation d'éligibilité est définitive.
- > **être praticien de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union européenne** ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen inscrit à l'Ordre.

Comment se porter candidat ?

Grande nouveauté pour ces élections, **désormais les candidats doivent se présenter en binômes (un homme et une femme).**

Impérativement avant le mardi 17 avril 2018 - 16h, les binômes de candidats doivent adresser leur candidature, revêtue de leurs signatures, par lettre recommandée avec accusé de réception ou la déposer **au siège du conseil organisateur des élections pour la région Normandie**, soit à l'adresse suivante :

Conseil régional de l'Ordre des pédicures-podologues Haute-Normandie / Région Normandie

32 rue Grand Pont - 76000 ROUEN

Permanences :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

> Toute candidature parvenue après l'expiration de ce délai sera irrecevable.

Déclaration de candidature

Chaque candidat remplit une **déclaration de candidature** dans laquelle il indique :

- son nom, prénom,
- sa date de naissance,
- son adresse,
- ses titres,
- son mode d'exercice,
- sa qualification professionnelle
- et, le cas échéant, ses fonctions ordinaires ou dans les organismes professionnels, actuelles et, le cas échéant, passées.

> Pour plus d'informations, rendez-vous sur votre site **www.onpp.fr**

Profession de foi

Le binôme de candidats peut produire **une seule profession de foi**. Celle-ci est rédigée en français, présentée sur une seule page de fond blanc, et ne dépassant pas le format 210 x 297 mm, de préférence dactylographiée ou écrite lisiblement au stylo noir. Elle ne peut être consacrée qu'à la présentation des candidats au nom desquels elle est diffusée et à des questions entrant dans le champ de compétence de l'Ordre. Toute profession de foi contenant des propos injurieux ou non conforme sera **refusée mais n'entraînera pas l'irrecevabilité de la candidature**.

Les candidats peuvent présenter :

- **soit individuellement** leur candidature mais en ce cas le candidat mentionne obligatoirement l'autre candidat avec lequel il se présente au sein d'un même binôme et produit son acceptation, il devra s'assurer que son binôme dépose également dans les temps sa candidature,
- **soit (et de préférence) conjointement** leur candidature en binôme.

> Des modèles de déclarations (individuelle ou conjointe) sont proposés sur demande auprès de votre conseil régional, téléchargeables sur le site internet de l'Ordre **www.onpp.fr**

Pour voter

Les pédicures-podologues de la région recevront dans les 15 jours avant la date d'élection, le matériel de vote accompagné d'une notice explicative. Le vote aura lieu soit par correspondance et dans ce cas les bulletins de vote seront retournés au siège du CROPP organisateur, soit sur place, **au siège du conseil régional Haute-Normandie entre 11 h et 13h, le 17 mai 2018.**

Sont électeurs tous les pédicures-podologues inscrits au tableau de l'Ordre de la région concernée.

Il sera possible de vérifier les inscriptions sur les listes électorales affichées au siège du conseil régional à partir du 16 mars 2018 et y présenter d'éventuelles réclamations.

Le **dépouillement des votes** est public et les professionnels sont invités à y assister.

AGENDA ÉLECTORAL

- > **16 mars** Annonce des élections et affichage de la liste électorale
- > **26 mars** Date limite de modification de la liste des électeurs inscrits au tableau suite à sa consultation publique avec possibilité de recours jusqu'au 14 mai 2018
- > **17 avril - 16h** Date limite de réception des candidatures en binôme
- > **27 avril** Réception par les électeurs du matériel de vote
- > **17 mai** Élections régionales, proclamation des résultats

MOUVEMENTS DU TABLEAU du 01/01/2017 au 31/12/2017

Nouvelles inscriptions

Nom	Prénom	Département	Ville
BERTHE	EDOUARD	76710	MONTVILLE
CODRON	MELANIE	76260	EU
LAFOLIE	FLORIAN	76660	FRESNOY-FOLNY
MAURY-BUIGNET	ARIELLE	27440	MESNIL-VERCLIVES
MOUCEL	CLOE	27190	CONCHES EN OUCHE
SOLOY	TOM	27340	PONT DE L'ARCHE
TOUTAIN	SIMON	76520	BOOS

Transferts d'un autre CROPP vers le CROPP HAUTE-NORMANDIE

Nom	Prénom	Dép.	Ville	CROPP d'origine
AMIARD	CLAUDIE	27930	GRAVIGNY	CENTRE
BRIER	MAELINE	27140	GISORS	ILE DE France
GRARADJI	QUENTIN	76370	NEUVILLE LES DIEPPE	AUVERGNE
JARDIN	ESTELLE	27130	VERNEUIL SUR AVRE	ILE DE France
KONDOSZEK	JULIE	76600	LE HAVRE	BASSE NORMANDIE
KRAFFT	GEOFFROY	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	ILE DE France
LANDAUD	ADELE	27000	EVREUX	ILE DE France
LECOLIER	JULIETTE	76300	SOTTEVILLE LES ROUEN	ILE DE France
LEDRU	VICTORINE	76460	ST VALERY EN CAUX	ILE DE France
LEMEE	AMELIE	76430	EPRETOT	BRETAGNE
ROUZIE	LUCIE	76200	DIEPPE	ILE DE France
VACHER	CAROLINE	76000	ROUEN	MIDI-PYRENEES

Transferts du CROPP HAUTE-NORMANDIE vers un autre CROPP

Nom	Prénom	Dép.	Ville	CROPP de destination
ABROUS	LYDIA	61290	NEULLY SUR SEINE	CENTRE
COJAN	CLAIRE	93340	LE RAINCY	ILE DE France
GAUDIN	MAELVAN	67500	HAGUENAU	ALSACE
MARSEILLE	ANNE-SOPHIE	54000	NANCY	LORRAINE
MOREL	CECILE	67400	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	RHONE-ALPES
PERRICHET	JULIA	75011	PARIS	ILE DE France

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Dép.	Ville
BERTIN	JOELLE	76250	DEVILLE LES ROUEN
DECAEN	CATHERINE	27000	EVREUX
DOMENE GUERIN	CAROLINE	76230	BOIS GUILLAUME
GODARD DE DONVILLE	GUILLAIN	76000	ROUEN
SCHUWER	FRANCOIS	27200	VERNON
WYMEN ABRIAL	CHRISTELLE	27370	AMFREVILLE LA CAMPAGNE